



# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

## Création d'un tiers-lieu autour de culture et de santé mentale à Bourges

Appel à manifestation d'intérêt porté par le Paris Mozart Orchestra, soutenu par le Centre Hospitalier George Sand et la mairie de Bourges



Date d'ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt : 15 mai 2023

Date de clôture de l'appel à manifestation d'intérêt : 18 septembre 2023

La réponse est à adresser à : [morganejacobee@gmail.com](mailto:morganejacobee@gmail.com)

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	2
<b>I. Le contexte et l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)</b> .....	3
1. Présentation du Paris Mozart Orchestra, orchestre en résidence à Bourges .....	3
2. Genèse du projet de tiers-lieu au sein du Centre Hospitalier George Sand de Bourges .....	3
3. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt .....	4
<b>II. Les premières réflexions autour du tiers-lieu</b> .....	5
1. Les objectifs du tiers-lieu .....	5
2. Le lieu au sein du Centre Hospitalier .....	5
3. Les activités envisagées au sein du tiers-lieu .....	7
<b>III. Calendrier indicatif du projet</b> .....	8
1. Les premières avancées du projet .....	8
2. Le macro-calendrier du projet .....	8
<b>IV. Sélection des dossiers</b> .....	9
1. Critères de sélection .....	9
2. Modalités et calendrier de dépôt des candidatures .....	9

## Résumé

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objectif d'appuyer et d'accélérer la constitution d'un collectif de partenaires en vue de créer et d'opérer un tiers-lieu autour des enjeux de culture et de santé mentale au sein du Centre Hospitalier psychiatrique George Sand de Bourges.

Il est porté par deux structures qui ont décidé d'associer leurs compétences pour imaginer un projet d'intérêt général unique en son genre : d'une part, le Paris Mozart Orchestra (PMO), orchestre de musique classique engagé et solidaire fondé par la cheffe d'orchestre Claire Gibault, qui s'est installé à Bourges depuis l'automne 2022 et a à cœur de dynamiser le territoire à travers ses différents projets artistiques (dont son implication dans la candidature de Bourges comme capitale européenne de la culture 2028) ; d'autre part, le Centre Hospitalier psychiatrique George Sand, établissement public de santé qui souhaite « faire bouger les lignes » et déstigmatiser les sujets de santé mentale en mettant à disposition un bâtiment de 800m<sup>2</sup> au sein de son enceinte ouverte.

Le tiers-lieu poursuit trois objectifs principaux :

- Expérimenter et innover : imaginer un lieu de résidence, de création, de recherche et de formation, laboratoire d'idées et d'innovation ;
- Partager : créer un lieu de vie pour favoriser le lien social, les rencontres (intergénérationnelles, entre patients du Centre Hospitalier et habitants, entre artistes et habitants / patients...) et les partages de savoirs ;
- Accroître le rayonnement du territoire jusqu'au niveau national voire européen.

Le projet s'appuie sur de solides fondamentaux :

- Un partenariat associant deux structures, publique et privée, reconnues au niveau national ;
- La mise à disposition sur le long terme d'un bâtiment de 850m<sup>2</sup> qui sera entièrement rénové et aménagé selon les besoins du collectif (aucune prise en charge financière des travaux ne sera demandée aux structures partenaires) ;
- Un soutien confirmé par les partenaires institutionnels du territoire.

Par cet AMI, nous souhaitons créer le collectif de partenaires qui imaginera et fera vivre le tiers-lieu dans les années à venir.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt pour le projet de tiers lieu, nous vous prions de nous envoyer un dossier d'ici le 18 septembre 2023 avec trois éléments principaux :

- Une présentation de votre structure et des actions engagées actuellement ;
- Une note précisant les contributions envisagées dans le projet (actions, partenariats, modalités de gestion...) ;
- Le modèle économique de votre structure pour s'inscrire dans la durée.

## I. Le contexte et l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)

Le projet de tiers-lieu est né de la rencontre entre le Paris Mozart Orchestra (PMO), orchestre engagé fondé par la cheffe d'orchestre Claire Gibault, le Centre Hospitalier George Sand représenté par son Directeur Alexis Jamet et la ville de Bourges représentée par son maire, M. Yann Galut.

Il apparait comme l'un des projets innovants présentés dans le dossier de candidature de la ville de Bourges comme capitale européenne de la culture en 2028.

### 1. Présentation du Paris Mozart Orchestra, orchestre en résidence à Bourges

Fondé en 2011 par la cheffe d'orchestre Claire Gibault, le Paris Mozart Orchestra promeut musique classique et décloisonnement des arts dans un esprit d'ouverture et de partage. Il se produit tout aussi naturellement dans des salles de concerts prestigieuses (Théâtre des Champs-Élysées, Théâtre du Châtelet, Philharmonie de Paris, Concertgebouw d'Amsterdam, Maison de la Culture à Bourges...) que dans des cantines scolaires, des hôpitaux ou des maisons d'arrêt. L'orchestre consacre, en effet, 50% de son activité à des activités solidaires et éducatives, notamment grâce au dispositif Orchestre Au Bahut, lauréat La France S'Engage en 2016.

Très engagés en faveur de la parité dans le monde de la musique classique, le PMO et sa directrice musicale Claire Gibault sont également co-fondateurs, avec la Philharmonie de Paris, de La Maestra, Concours International destiné à promouvoir les femmes cheffes d'orchestre et de l'Académie de Cheffes d'Orchestre, dont la 3e édition aura lieu en mars 2024.

Depuis octobre 2022, dans le cadre de la candidature de la ville de Bourges au titre de Capitale européenne de la Culture et sur invitation du Maire, Monsieur Yann Galut, le PMO s'est installé en résidence à Bourges. A ce jour, le PMO a déjà déployé son dispositif Orchestre Au Bahut dans 11 établissements scolaires, EHPAD, maison d'arrêt et Centre Hospitalier psychiatrique à Bourges et dans le Cher. Une semaine par trimestre est dédiée à une présence renforcée au sein de la ville de Bourges (masterclass au Conservatoire, ateliers, répétitions publiques, concerts à la Maison de la Culture).

### 2. Genèse du projet de tiers-lieu au sein du Centre Hospitalier George Sand de Bourges

Le Centre Hospitalier George Sand est un établissement public de santé, implanté sur l'ensemble du département du Cher, avec 27 sites différents, tant pour la psychiatrie adulte, que pour la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Le territoire a une histoire étroite avec la psychiatrie puisqu'il a longtemps accueilli les parisiens venus se mettre « au vert ». Aujourd'hui encore, le Centre Hospitalier figure parmi les 200 établissements français les plus importants en termes de capacité d'accueil, proposant 10 % de la capacité nationale de lits d'accueil familial thérapeutiques. A Bourges, le Centre Hospitalier se dresse au sein d'un parc ouvert sur l'extérieur et composé de multiples bâtiments (cf partie IV).

La rencontre entre Claire Gibault, la fondatrice du PMO et Alexis Jamet, le Directeur du Centre Hospitalier George Sand de Bourges a donné naissance à une volonté commune de créer un espace ouvert, hybride, lieu de vie, de culture, et de rencontres autour des enjeux de santé mentale.

Installé au sein d'un des bâtiments du Centre Hospitalier, le projet de tiers-lieu devra être imaginé et animé par une pluralité d'acteurs locaux (associatifs, publics, privés, particuliers, ...) et aura pour ambition de répondre aux enjeux de santé mentale et de culture (dont les sujets de santé mentale des artistes), en favorisant le faire et le vivre ensemble.

### Les établissements du Centre Hospitalier George Sand



### 3. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Les porteurs de projet ont à cœur de s'engager dans une dynamique de co-construction et d'innovation pour imaginer un lieu novateur en France, laboratoire d'idées à la croisée des enjeux de santé mentale et de création artistique.

**Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de permettre aux structures qui pourraient être intéressées par le projet de manifester leur intérêt et d'envisager intégrer le collectif pour donner vie à ce tiers-lieu.**

**Les partenaires peuvent être des structures publiques, associatives ou privées ; locales ou d'envergure nationale qui souhaiteraient développer une attache en région.**

Cet AMI est une première étape dans la construction de cette aventure collective qui reste à « construire » : l'objectif précis du tiers-lieu (en fonction du collectif constitué) et le modèle de gestion du tiers-lieu (modalités de fonctionnement, modèle économique, ...).

## II. Les premières réflexions autour du tiers-lieu

Les pistes de réflexion développées dans ce document posent les premières bases d'un projet qui reste à construire avec l'ensemble de ses parties prenantes (structures associées, usagers de l'Hôpital, habitants de Bourges, partenaires etc).

### 1. Les objectifs du tiers-lieu

A ce stade, l'objectif du tiers-lieu est triple :

- **Expérimenter & innover**  
Imaginer un lieu de résidence, de création, de recherche et de formation, laboratoire d'idées et d'innovation, à disposition des enjeux de santé mentale et d'inclusion (l'un des axes de recherche envisagé portera notamment sur la santé mentale des artistes).
- **Partager**  
Créer un lieu de vie pour favoriser le lien social, les rencontres (intergénérationnelles, entre patients du Centre Hospitalier et habitants, entre artistes et habitants / patients...) et les partages de savoirs
- **Faire rayonner**  
Appuyer le développement du territoire (zones urbaines et rurales), et faire rayonner le lieu au niveau national voire européen.

Les principes clés du tiers-lieu :

- **Un lieu pour et par les usagers**, ouvert et accessible à tous,
- **Un lieu de brassage** du soin, des cultures, des arts, de l'artisanat et des générations,
- **Un lieu engagé** dans une démarche environnementale.

### 2. Le lieu au sein du Centre Hospitalier

Le Centre Hospitalier George Sand est situé dans le quartier résidentiel Vauvert. Situé au sud-ouest de Bourges, c'est un quartier familial qui abrite plus de 3000 habitants avec une moyenne d'âge de 45 ans.

A proximité du Centre Hospitalier se trouvent un ensemble scolaire (école maternelle, collège, lycée professionnel), un EHPAD, la friche culturelle l'Antre-Peaux, la ferme urbaine Les Beaux Regards ainsi qu'un atelier typographique les Mille Univers.

Localisation du Centre Hospitalier George Sand à Bourges



Le tiers-lieu sera accueilli au sein d'un bâtiment de 850m<sup>2</sup> appartenant au Centre Hospitalier George Sand, Les Tilleuls, au milieu d'un parc ouvert arboré de chênes centenaires.

Ouvert à tous, il est directement accessible au public depuis l'extérieur et un grand parking (environ 50 places de stationnement) permet d'accueillir le public. De l'autre côté du bâtiment, un espace vert pourra être exploité.

Le bâtiment est composé d'un RDC et de deux étages et présente la particularité d'être modulable (chaque plateau ayant une surface d'environ 280m<sup>2</sup>).

La structure extérieure est en bon état mais des travaux de rénovation de l'intérieur du bâtiment sont à prévoir. Ces travaux de rénovation et d'aménagement devront être décidés entre partenaires, en fonction du projet global du lieu et des activités qui seront définies.

Il est à noter qu'il ne sera pas demandé aux structures partenaires de participer au financement des travaux, dont le montant est estimé à ce stade à environ trois millions d'euros.

L'aménagement se devra d'être :

- Pensé pour être chaleureux, convivial
- Respectueux de l'environnement
- En accord avec les espaces alentours et le respect des usagers du Centre Hospitalier
- En accord avec les réglementations d'accueil du public
- En tenant compte des populations accueillies dans l'établissement

Photo et plan du bâtiment « Les Tilleuls » au sein de l'enceinte du Centre Hospitalier George Sand (vue de face et de l'arrière du bâtiment)



### 3. Les activités envisagées au sein du tiers-lieu

L'enjeu de cet appel à manifestation d'intérêt est de construire le collectif qui permettra de définir plus précisément l'objectif du tiers-lieu et les activités associées. A ce stade, nous pouvons imaginer 5 espaces permettant d'animer le lieu, qui resteront à valider avec les partenaires :

- **Au RDC, un lieu de vie avec un espace café / restauration et un salon commun avec piano** au sein duquel des ateliers, rencontres et échanges pourraient être organisés (sur des enjeux de santé mentale, culturels, numériques, ...)
- **Une grande salle modulable pour accueillir des activités** culturelles, sportives (yoga, fitness,...), de loisirs (art-thérapie, artisanats,...) des expositions
- **Un lieu d'hébergements** (chambres individuelles avec salles de bain) pour les artistes, les familles des patients, ...



- Des **espaces dédiés** comme salles de répétition pour les artistes, des postes de coworking, des salles de réunion et de formation, des cabinets partagés, ...

Des liens pourront être tissés avec les fermes urbaines alentours ou d'autres espaces complémentaires pourront être imaginés, comme par exemple, une garderie d'enfants, un local à vélo, une buanderie etc.

### III. Calendrier indicatif du projet

#### 1. Les premières avancées du projet

L'équipe du Paris Mozart Orchestra composée de l'un de ses administrateurs, son administratrice Générale et une cheffe de projet ont d'ores et déjà initié le projet, en lien avec l'équipe du Centre Hospitalier George Sand composée de son Directeur Général, la Directrice des Services Economiques et des Travaux et le Directeur Coordonnateur Général des soins.

Les étapes déjà engagées :

- Définition du cadre juridique de mise à disposition du bâtiment, avec le Centre Hospitalier George Sand
- Présentation du projet :
  - Aux acteurs locaux associatifs : UNAFAM, Habitat & Humanisme, Collectif ESS, Conseil de quartier Vauvert...
  - Aux acteurs institutionnels avec un fort soutien : mairie, communauté de communes (BourgesPlus), département, région et équipe Centre Val de Loire à l'échelle européenne
- Recherche de financements pour la partie conception du projet et investissements pour la rénovation du bâtiment
- Appui au dossier de candidature de Bourges 2028 (Capitale Européenne de la Culture) autour des actions du PMO, dont la création du tiers-lieu

#### 2. Le macro-calendrier du projet

Le calendrier s'envisage comme ceci :

- 1. Phase de pré-conception et rédaction/diffusion d'un Appel à Manifestation d'Intérêt**  
*Janvier à juillet 2023*  
Rencontre avec les partenaires, diagnostic du territoire, recherche de financements, ...
- 2. Phase de conception du projet**  
*Septembre 2023 à décembre 2024*

Construction du projet avec le collectif : nom et charte graphique, modalités de gouvernance, modèle économique, aménagement du lieu ;  
Lancement des travaux (durée estimée : 12 à 18 mois).

### 3. Lancement du projet

*2025 et suite*

Dynamique de « prototypage » à mettre en place courant 2025 pour tester des activités au sein du lieu

Objectif de lancement du projet et d'ouverture des locaux : janvier 2026.

## IV. Sélection des dossiers

### 1. Critères de sélection

L'appel à candidatures est ouvert à tous types de structures et de modèles économiques.

Le dossier envoyé par le candidat devra obligatoirement contenir :

- **Une présentation** de l'organisme ou collectif porteur du projet : identité sociale, références, équipe projet, actions déployées
- **Une note précisant la démarche envisagée :**
  - Modalités de contribution au collectif de partenaires : actions déployées, fréquences,...
  - Propositions de modalités de gestion, de gouvernance et d'animation du lieu
  - Partenariats envisagés avec des structures publiques, associatives ou privées
- **La présentation d'un modèle économique pérenne**, permettant d'inscrire la structure dans la durée au sein du tiers-lieu

### 2. Modalités et calendrier de dépôt des candidatures

Le processus de sélection des dossiers s'effectuera selon le calendrier ci-dessous :

- Date d'ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt : 15 mai 2023
- Date de clôture de l'appel à manifestation d'intérêt : 18 septembre 2023
- 1ère sélection des dossiers et échange oral : du 1er au 15 septembre 2023
- Sélection des dossiers retenus : 30 septembre 2023

Le choix des candidats sera établi par un jury composé du Comité de Pilotage du projet établi à ce stade, à savoir les équipes projet du PMO et du Centre Hospitalier George Sand ainsi que les parties prenantes du projet (institutionnels, habitants, ...)

Demande de renseignements et envoi des dossiers : [morganejacabee@gmail.com](mailto:morganejacabee@gmail.com) et [anais.smart@parismozartorchestra.com](mailto:anais.smart@parismozartorchestra.com) .